



FICHE D'INSCRIPTION SÉJOUR ENFANT 2023-2024

COORDONNÉES ET INFORMATIONS

Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Date de naissance : Sexe.....
Nationalité :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Niveau d'équitation :
Licence FFE en cours : Oui Non
Si oui, inscrivez son numéro.....

Nom et prénom du responsable de l'enfant.....
Téléphone 1..... Téléphone 2.....
Email :

Merci de renseigner votre adresse e-mail car les informations seront envoyées par mail !

SÉJOUR

Séjour « Cheval et Nature »

Séjour « Cheval Sport »

Date du séjour: du au

Dans le cas où le stage pour lequel vous souhaitez vous inscrire était déjà complet, merci de mentionner ci dessous, et par ordre de préférence, les autres dates susceptibles de vous intéresser en remplacement.

Date: du au.....
du au.....

SÉJOUR / OPTIONS (compléter les prestations choisies dans le tableau ci-dessous)	TARIF
Séjour d'équitation (Cheval Nature ou Cheval Sport)	€
Passage de galop. Précisez lequel.....	€
Licence d'équitation (obligatoire pour tout séjour de plus d'une semaine et pour tout passage de galop)	€
Carte vacances	€
Transfert gare / aéroport. Précisez le lieu et l'horaire	€
Journée(s) supplémentaire(s). Précisez le nombre.....	€
Autre option :	€
TOTAL À RÉGLER	€

Comment nous avez-vous connu?.....

DATE :

SIGNATURE :

DATE ET TARIFS 2023/2024

LES PRIX COMPRENNENT :

- les activités équestres
- les activités de plein air
- l'hébergement en pension complète
- les animations quotidiennes
- l'encadrement par des moniteurs et animateurs qualifiés

PETITES VACANCES SCOLAIRES :

- **Formule semaine (7 jours/6 nuits) :**
Arrivée le dimanche soir en fin d'après midi et départ le samedi matin (soit 5 jours d'activités).
- **Formule mini séjour (3 jours/2 nuits) :**
Arrivée le dimanche soir et départ le mardi soir avant le repas (soit 2 jours d'activités).
Possibilité d'arriver un autre jour, nous consulter.

DATES SÉJOUR ENFANT Petites vacances	Nombre de jours	Séjour « Cheval et Nature » de 6 à 17 ans PAS DISPONIBLE SUR LES PETITES VACANCES	Séjour « Cheval Sport » de 8 à 17 ans
25 février au 02 mars 2024	7 J / 6 N	-	835 €
03 mars au 09 mars 2024	7 J / 6 N	-	835 €
21 avril au 27 avril 2024	7 J / 6 N	-	835 €
28 avril au 04 mai 2024	7 J / 6 N	-	835 €
Mini séjour	3 J / 2 N	-	330 €

GRANDES VACANCES SCOLAIRES (Du 07 juillet au 31 août 2024)

- **Formule semaine (7 jours/6 nuits) :**
Arrivée le dimanche soir en fin d'après midi et départ le samedi matin (soit 5 jours d'activités).
- **Formule 2 semaines (14 jours/13 nuits) :**
Arrivée le dimanche soir en fin d'après midi et départ le samedi matin de la semaine d'après (soit 12 jours d'activités).
- **Formule mini séjour (3 jours/2 nuits) :**
Arrivée le dimanche en fin d'après-midi et départ le mardi soir avant le repas (soit 2 jours d'activités). Possibilité d'arriver un autre jour, nous contacter.
Mini séjours possibles sous réserve de place disponible, les séjours à la semaine étant prioritaires.

Pour tous nos séjours : possibilité de nuit(s) et journée(s) supplémentaire(s)

DATES SEJOUR ENFANT Grandes vacances 2024	Séjour « Cheval et Nature » de 6 à 17 ans	Séjour « Cheval Sport » de 9 à 17 ans
7 Jours / 6 Nuits - 5 Jours d'activités 07 juillet au 13 juillet 2024 14 juillet au 20 juillet 2024 21 juillet au 27 juillet 2024 28 juillet au 03 août 2024 04 août au 10 août 2024 11 août au 17 août 2024 18 août au 24 août 2024 25 août au 31 août 2024	685 €	835 €
14 Jours/ 13 Nuits - 12 Jours d'activités 07 juillet au 20 juillet 2024 14 juillet au 27 juillet 2024 21 juillet au 03 août 2024 28 juillet a 10 août 2024 04 août au 17 août 2024 11 août au 24 août 2024 18 août au 31 août 2024	1370 €	1670 €
3 Jours / 2 Nuits - 2 Jours d'activités Dates à la carte, nous consulter.	280 €	330 €

OPTIONS :

Passage d'un Galop : 30€

- Galop de Bronze, d'Argent, d'Or (spécial 7 à 10 ans)
- Galop 1 à 7 - Pleine nature. (10 à 17 ans)

Licence fédérale d'équitation : 25€

Valable jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

Obligatoire pour les séjours de plus d'une semaine, ainsi que pour tout passage de galop.

Plus d'infos : <https://www.ffe.com/cavalier/Futur-cavalier/Ma-licence-une-evidence>)

Carte vacances : 10€

Assurance valable 1 mois, ne permet pas de passer des galops.

Transfert (tarif par trajet et par voiture) :

- Strasbourg : 110€
- Colmar : 100€
- Sélestat : 60€
- Fouday : 20€
- Saint-Blaise-la-Roche : 25€
- Rothau : 30€
- Aéroport Mulhouse : 185€

Autres destinations possibles sur demande.

Journée(s) supplémentaire(s) :

1 journée d'activité, 1 nuitée, 1 petit déjeuner, 1 déjeuner, 1 dîner :

- Cheval Sport : 165€/jour
- Cheval et Nature : 115€/ jour

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités d'inscription et de règlement :

Remplir la fiche d'inscription et nous l'adresser par mail à info@cheval-alsace.fr ou par courrier postal à **Cheval Alsace, 145 route de la Serva - Champ du Feu 67130 Belmont.**

Nous vous remercions de joindre à votre inscription un acompte de 30% du montant du séjour. La réception de l'acompte n'implique pas l'acceptation de la réservation. La réservation vous est confirmée dans la mesure des places disponibles.

Le solde doit être réglé impérativement 40 jours avant la date de départ, sans rappel de notre part. Le non paiement du solde est considéré comme une annulation.

Il est possible de régler le séjour en plusieurs fois. Dans ce cas, merci de nous envoyer plusieurs chèques (en recommandé de préférence) avec les dates d'encaissement souhaitées pour chaque chèque.

Si votre inscription intervient moins de 40 jours avant la date de départ, l'intégralité du séjour est à régler lors de l'inscription.

Les prestations supplémentaires (transfert, nuit supplémentaire, passage de galop...) peuvent être réglées sur place.

Moyens de paiement acceptés :

- virement bancaire

IBAN : FR76 1470 7500 6571 2190 1896 680

BIC : CCBPFRPPMTZ

BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).		
SARL CHEVAL ALSACE ELEVAGE		Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.		
145 ROUTE DE LA SERVA 67130 BELMONT		This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1470 7500 6571 2190 1896 680		BIC (Bank Identification Code) CCBPFRPPMTZ		
Code Banque 14707	Code Guichet 50065	N° du compte 71219018966	Clé RIB 80	Domiciliation/Paying Bank CA AGRI COLMAR

- chèque bancaire (envoi en courrier recommandé conseillé)
- chèque vacances (envoi en courrier recommandé conseillé)
- subventionnement CAF (veuillez nous transmettre votre numéro d'allocataire et une copie de votre notification de droit au moment de l'inscription)

Modification / annulation du séjour :

Toute annulation ou modification de votre séjour doit nous être confirmée par écrit (mail ou courrier).

*** ANNULATION DU SÉJOUR :**

Si vous souhaitez définitivement annuler votre séjour et ne pas procéder à un report, des indemnités s'appliquent :

- Jusqu'à 61 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 50€
- De 60 à 30 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 30% du prix du séjour
- De 29 à 15 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 75% du prix du séjour
- Moins de 15 jours avant le départ : indemnité d'annulation de 100% du prix du séjour

* **MODIFICATION DES DATES DU SÉJOUR :**

Pas de frais supplémentaires

En cas de retard ou d'abandon de votre part au cours du séjour, aucun remboursement ne sera effectué et le montant du séjour sera dû à Cheval Alsace.

Nous nous réservons le droit d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, ou en cas de force majeure. Dans le cas présent, nous proposerons aux participants un report du séjour à une autre date.

Si aucune date de report ne convient, le participant se verra intégralement remboursé des sommes versées, mais ne pourra en aucun cas prétendre à une indemnité.

Bon cadeau : Toutes nos prestations peuvent être offertes sous forme de bon cadeau.

Si vous souhaitez offrir un bon cadeau, il suffit de régler la totalité de la prestation, puis à réception du paiement, nous vous enverrons le bon par email à imprimer chez vous (possibilité d'envoi par voie postale en supplément). Le bénéficiaire du bon dispose d'un an à partir de la date d'émission pour l'utiliser. Le bon n'est pas nominatif et peut changer de bénéficiaire.

Aucun remboursement ne sera effectué si le bénéficiaire n'utilise pas son bon cadeau ou si la date de validité du bon est dépassée. En cas de réservation de dates, puis modification de ces dernières, les modalités de modification ci-dessus seront appliquées. Les suppléments qui ne sont pas compris dans le bon (nuitée supplémentaire, transfert...) seront à régler directement sur place.

Assurance : Le centre équestre est assuré en responsabilité civile auprès du cabinet PEZANT qui couvrent les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux participants. Néanmoins, Cheval Alsace ne peut être tenu responsable des accidents qui seraient dus à l'imprudence ou à une erreur personnelle du participant. Les cavaliers devront être titulaires de leur propre assurance en responsabilité civile. Au delà de 7 jours, le participant devra être titulaire de la licence de la Fédération Française d'Equitation qui pourra être délivrée sur place au début de l'activité.

Facture : Une facture peut être délivrée aux participants sur simple demande.

Droit à l'image : Cheval Alsace se réserve le droit d'utiliser l'image de votre enfant pour la promotion de nos séjours, sauf avis contraire de l'enfant, des parents ou du représentant légal. Dans ce cas, merci de nous en informer dès l'inscription.

Frais médicaux : Les frais médicaux sont avancés par Cheval Alsace. À la fin du séjour, les parents devront régler la facture du montant des frais et les différents documents seront remis (feuille de soins, ordonnance...).

Rapatriement disciplinaire : Tout comportement de nature à porter atteinte à l'intégrité physique et morale des autres participants, ou le non respect des règles de vies et de sécurités établies par le centre, peut donner lieu à un rapatriement immédiat à la charge des parents, le prix total du séjour restant dû à Cheval Alsace.